



## CCE de Printemps Du 28 et 29 Mai 2013

### Rapport de l'expert comptable APEX sur les comptes d'Easydis.

4 points essentiels :

- Glissement de l'activité et de la **Profitabilité** du Groupe Casino vers l'International en forte croissance.
- Les comptes Easydis (côté comptable ou gestion) n'ont pas grand intérêt de par la raison d'être de la filiale : centre de coût chargé d'offrir aux réseaux un niveau égal ou supérieur aux « standards » économiques de la profession.
- Travail de maîtrise des coûts par rapport à la baisse d'activité des magasins Casino. Recherche de nouveaux clients internes en augmentation (C' Discount, Cafétérias, stations-services...).
- Easydis poursuit sa stratégie de flexibilisation de ses moyens (humains et matériels) : avec une optimisation des process pour augmenter la productivité et une forte baisse des effectifs. **A noter tout de même que le taux des intérimaires dans l'effectif a sensiblement progressé depuis 4 ans, désormais sans perspective de titularisation.**

### Présentation de la conjoncture.

**A noter que la Direction nous refuse une présentation des prévisions à 3 ans de l'évolution de l'activité car « elle n'aurait pas suffisamment de données ».**

C'est la crise, Bla, bla bla... Développement du e Commerce en forte croissance. Volonté de maintenir dans le Groupe une Logistique Intégrée (et donc le maintien d'Easydis). Maintien du coût colis malgré la baisse des volumes.

Nous intervenons sur plusieurs points :

- Si l'international a pu se développer, c'est grâce au travail et aux efforts fournis en France. Quand y aura-t-il un retour sur investissement pour les salariés français ? **Nous n'aurons comme réponse qu'un silence gêné.**
- Nous enchainons notamment sur la validité des valeurs du Groupe Casino (loyauté, solidarité, etc.) en signalant que si la Direction stéphanoise n'applique pas ces valeurs, ce n'est pas le cas des salariés d'Easydis :

**En ne touchant pas d'intéressement solidarité, les salariés sont solidaires avec les actionnaires du Groupe. Re-silence gêné...**

## **Point sur l'exploitation des sites.**

Développement et application de la PAV (préparation avec assistance visuelle) sur une majorité de sites sur l'année 2013.

Application et extension de la préparation sur 5 jours (proposition CGT fin 2011) sur la majorité des sites préparant du sec.

## **Méthodes et Organisations.**

Si ce n'est le développement de la PAV, de la semaine de 5 jours et du circuit unique sur tous les sites, peu de nouveautés :

- Travail sur le process d'expédition simplifiée avec un test sur St Laurent de Mure. Ce process ne sera appliqué pour l'instant que sur les préparations pour GMS.
- Concept d'entrepôt centralisé exposé. L'objectif étant d'avoir moins de camions sur les routes, qu'ils soient mieux remplis, et que l'entreprise paie moins de taxe carbone...
- Projet 0 Films : échec pour l'instant car non concluant malgré des brevets qui ont été déposés et de gros investissement.

Pour le Transport, qui correspond à 53% du coût logistique de la proxi et 33% du coût global, un gros travail est en train d'être fait pour minimiser les coûts et pour s'adapter à la nouvelle fiscalité (taxe carbone). Le tout est lié au process d'expédition simplifiée et au concept d'entrepôt centralisé. A ceci s'ajoute des idées plus anecdotiques telles que le développement de city Green (« camions propres »)...

**Lorsque la Direction aborde la possibilité de création de nouveaux métiers (« chef de quai »), nous l'interpellons en lui parlant d'embauche... Pas à l'ordre du jour.**

## **Dossier Restauration entrepôts (R2C).**

Les Organisations syndicales (CGT, CFDT) se sont plaintes à la Direction que les formules et les tarifs annoncés lors des NAO n'étaient pas appliqués. Il semble en fait que R2C soit revenu sur les grilles tarifaires annoncées et en applique d'autres. **Nous réclamons une révision de ces tarifs : si ce n'est pas le cas les CE statueront chacun de leur côté et prendront leur responsabilité car ils sont légalement responsable.**

La Direction a alors annoncé qu'elle reprendrait à zéro les négociations avec R2C.

## **Information consultation du Bilan social 2012.**

A noter **qu'il n'y a pas de licenciements économiques chez Easydis**. Cela semble choquer tout le monde sauf la Direction... Et comme la CGT le fera remarquer, les ruptures conventionnelles se font plutôt à la tête du client chez Easydis. Réaction choquée de la Direction.

**L'ensemble des organisations syndicales, et à l'unanimité, donnent un avis défavorable.**

## Information Consultation du Bilan sur la Promotion de la Diversité.

**Pour la CGT, ce dossier reste une vitrine pour Casino qui reste terriblement éloignée de la réalité du terrain. Nous ne souhaitons pas participer à ce « marketing social ».**

La CGT s'est donc abstenue pour ce vote. Les autres OS donneront un avis favorable.

### Questions Diverses.

→ Avenir des sites. Les sites de gaël et SLM ne sont pas remis en cause. Il y a simplement une renégociation de Bail. La CGT se plaindra du fait que ces dossiers restent au secret sur les sites concernés, alimentant ainsi les rumeurs. Pour la Direction, c'est la procédure normale. Pour Gaël le dossier ferroutage est en cours.

→ C' Discount. Baisse de colisage car une partie de l'activité a été reprise par Kiala et Relais colis. Il semble difficile d'envisager une hausse d'activité pour l'instant. La CGT soulignera que la baisse d'activité s'est accompagnée d'une réelle baisse de qualité dans la prestation (la prépa du jour non terminée, non traitement des anomalies...). Nous n'auront pas de réponses claires, et la situation perdure...

→ Activité Montélimar. En baisse. La Direction travaille sur le concept d'entrepôt centralisé (voir plus haut) qui concernera les clients GMS (sec alimentaire et non alimentaire) et qui pourrait relancer le site. Toujours en réflexion.

→ G.E.L.. 106 GEL chez Easydis, dont 89 préparateurs de commande. La CGT rappellera que la situation de ces « salariés » est ubuesque... Il y a même une responsable RH (sur Eurocentre) qui est sous contrat GEL. Du n'importe quoi ! **On nous demandera, « pour de rire », si nous ne préfererions pas qu'Easydis les licencient : nous n'avons pas rit du tout...**

→ Irrégularités dans les déclarations d'impôt. Après les fiches de paie, ce sont dans les déclarations d'impôt que l'on trouve des erreurs. Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? L'erreur a été faite, oui, et nous avons rapidement fait les régularisations. Excuses de la Direction.

→ Bisphénol A dans les étiquettes de préparation. La CGT réclame le retrait de toutes les étiquettes concernées dans les plus brefs délais. La nouvelle étiquette (comprenez sans produit cancérigène) sera disponible au 1<sup>er</sup> Juillet 2013 et utilisée dès que possible.

→ Intéressement local site. Le coût des services transports de Montmorillon et de Cholet ont été intégrés au calcul de l'intéressement local site du 2<sup>ème</sup> semestre 2012 alors que ces services ont été démenagés au début du semestre : Est-ce normal alors que cela a empêché les salariés de Cholet de toucher de l'intéressement ? Tout à fait, puisque le coût de ces services étaient intégrés dans le budget !!!

**La CGT souligne à la Direction le caractère totalement injuste de ce parti pris. Incompréhension totale de leur côté... A suivre.**

**Demande exceptionnelle des Organisations syndicales de statuer sur le contrôle du calcul de la Participation de l'année 2012 par le cabinet d'experts comptables APEX.**

La Direction tentera de dissuader les OS de voter en ce sens malgré le fait que la CGT rappellera aux membres du CCE que la Direction n'a pas le droit d'empêcher le vote ou d'empêcher l'application d'une décision du CCE.

**L'ensemble des organisations syndicales, et à l'unanimité, votent POUR.**

**A noter :**

Les membres élus du C.C.E, avaient donné mission au cabinet Apex (experts), de nous faire une analyse, sur les rémunérations, ainsi que sur Easydev.

Malheureusement, ces deux points n'ont pas pu être présentés, car la direction a fait de la rétention de mise à disposition, des documents, qui auraient permis aux experts, d'effectuer et de nous restituer ces analyses.

**A chacun, d'en tirer ses propres conclusions !!!!!!!!!!!!!**

Il a été demandé, à la direction, que ces points soient reportés au prochain CCE.

La CGT, demande à la direction, de remettre tous les documents nécessaires au cabinet Apex afin qu'il puisse effectuer ces missions, confiées par le CCE.

**Autre point reporté :** Casino Evasion

La délégation CGT